

PIECES à présenter pour une INSCRIPTION SCOLAIRE



- 2 photos d'identité de l'enfant
- Livret de famille (*page concernant l'enfant*)
- Justificatif d'adresse (*facture EDF ou France Telecom récente*)
- Certificat de radiation (*en cas de changement d'établissement scolaire*)
- Carnet de vaccination (DT polio obligatoire)
- Justificatif de garde de l'enfant (*en cas de divorce ou de séparation*)
- Certificat médical (*pour la 1^{ère} inscription en maternelle*)

Après contrôle des pièces présentées, une attestation d' « inscriptibilité » sera remise par la mairie au directeur de l'établissement scolaire concerné

